

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	07
Représentés	01
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

28 Octobre 2016

L'an deux mille seize, le vingt-huit octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND M. Julien MOURLON, Mme Michèle TIXIER, M. Rodolphe MARTIN

Pouvoirs : Mme Michèle ALOUCHY a donné pouvoir à Mme Michèle TIXIER

Absents : M. Jacques GALLAND, M. Pascal REDON, M. Frédéric DUPLEIX,

Date de convocation 24 octobre 2016

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : DETR 2017 – Travaux Voies Communales n°115 et n°106, village de Chez Lucet

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux sur les voies communales n° 115 et n°106, village de Chez Lucet, sur la commune.

Le Maire propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2017. Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet et, après étude des devis, décide de confier les travaux au SIVOM pour un montant total HT de 1 960.80 €
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) des communes de moins de 2 000 habitants au taux de 30%.
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
VC n° 115 – Pont de Chez Lucet à la RD 39	976.80 €	
VC n° 106 – Aménagement devant parcelle AI 173	984.00 €	
Subvention DETR – 30%		588.24 €
Total	1 960.80 €	588.24 €

Montant des travaux TTC : 2 352.96 €

Reste à la charge de la Commune (autofinancement) : 1 764.72 €

- **Approuve** son inscription au budget en section d'investissement
- **Autorise** le Maire à signer toutes pièces à intervenir